



**Fédération  
Flying  
Disc  
France**

**Bureau de la FFDF**  
3 rue Gustave Eiffel  
78300 Poissy  
09 53 68 14 83  
[info@ffdf.fr](mailto:info@ffdf.fr)

Fait à Poissy, le 17 octobre 2013

**Objet : Création des Ligues Flying Disc Régionales**

A Mesdames et Messieurs les  
Présidents des clubs affiliés  
à la FFDF

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-dessous la procédure complète pour la mise en place des Ligues Flying-Disc (LFD) Régionales :

→ Dans un premier temps, vous devez organiser l'Assemblée Générale constitutive de votre LFD : les porteurs du projet doivent au préalable informer tous les clubs affiliés FFDF de la région administrative concernée, **au moins 15 jours avant la date prévue**.

→ Suite à cette AG constitutive, vous devrez envoyer à la FFDF ([president@ffdf.fr](mailto:president@ffdf.fr) & [secetaire@ffdf.fr](mailto:secetaire@ffdf.fr) & [info@ffdf.fr](mailto:info@ffdf.fr)) **les statuts** (en version Word) **et la liste des personnes chargées de l'administration** avec le nom de leur club.

→ Joindre dès que possible un **budget prévisionnel** de votre LFD. L'obtention de financement de la part de la FFDF se fera sur la base des critères suivants :

- Création d'emploi
- Développement de la ligue
- Organisation sportive fédérale autre que nationales
- Organisation des formations sur la région.
- Organisation de regroupement de jeunes.

→ Après réception de ces documents, le groupe de travail du Comité Directeur en charge de la création des ligues donnera un **avis à la création de votre LFD dans un délai d'un mois**.

→ Si l'avis de la commission est favorable, vous pourrez déclarer en préfecture la création de votre LFD.

→ Si l'avis est défavorable, la commission vous indiquera les éléments à corriger avant une nouvelle présentation de votre dossier.

→ Une fois votre LFD constituée, le bureau de la FFDF diffusera cette **information à tous les clubs qui seront concernés** par cette LFD.

→ Seule l'assemblée générale FFDF a le pouvoir d'entériner la création de votre LFD, sur proposition du Comité Directeur. Elle sera officiellement reconnue dès ce moment.

Par la suite, il faudra prévoir pour votre LFD :

- La création d'un compte bancaire (et envoi d'un RIB à la FFDF),
- L'affiliation à la FFDF (et tout ce que cela comporte comme éléments à fournir),
- ...

**Bureau de la FFDF**  
22 bis, avenue de Saint Cloud  
78000 Versailles  
Tél. 01 39 50 03 92 - <http://ffdf.free.fr>  
N° Siret 434 423 943 00027 - N° Naf 926 C

Vincent Roy  
Directeur Administratif

